

BRUSSELS CLUB IN DANGER - 2024

Alors que la saison indoor nightlife reprend, la précarité dans laquelle se trouvent la majorité des lieux de culture festive est aujourd'hui une problématique criante et une priorité pour le secteur.

En effet, depuis l'épidémie de COVID-19, le secteur traverse plusieurs crises en même temps : pression immobilière, intérêts bancaires, coûts énergétiques, coûts d'exploitation (notamment la main d'œuvre) ou cachets artistiques en hausse, des phénomènes sociétaux comme #balancetonbar, une baisse de pouvoir d'achat, un changement de comportements des plus jeunes générations et une concurrence accrue avec les festivals.

La précarité du secteur s'accroît de jour en jour et la rentabilité semble de plus en plus dure, voire impossible à atteindre.

La problématique des nuisances sonores et la pression qu'elle fait subir aux clubs accable les acteur.ice.s concerné.e.s ; le pouvoir d'un riverain (qu'il soit promoteur immobilier ou non) qui se plaint d'une activité, présente même antérieurement, montre à quel point les lois actuelles sont inappropriées, faisant passer l'intérêt individuel devant l'intérêt collectif.

La fermeture du Fuse vécue en 2023 n'est aujourd'hui plus un phénomène isolé mais bien un problème structurel. La Cabane, le Fuse, le Mirano, le Spirito, sont menacés de fermeture dans un délai de 6 à 18 mois.

Cette problématique n'est donc pas une vue de l'esprit mais bien un enfer vécu au quotidien par des entrepreneurs sérieux, qui coûte une fortune en avocats mais fait aussi perdre la confiance des investisseurs par rapport au secteur qui est le nôtre. Elle est le sujet de préoccupation numéro 1 car si la fermeture d'un établissement est actée, elle sera un précédent dangereux pour le secteur.

Si le principe d'agent of change, qui ferait porter le coût lié à une installation et à l'isolation nécessaire au respect des normes de bruit à l'agent arrivant et s'adaptant à la typologie de la zone concernée (un nouveau club dans une zone résidentielle, ou des logements dans une zone d'activité dense, notamment nocturne/horeca), est actuellement en passe d'être adopté par le parlement régional, une zone d'incertitude totale pour les établissements existants, et pour certains historiques, demeure.

La situation a désormais atteint ses limites et fait peser une pression (financière et psychologique) insupportable aux structures concernées.

Le secteur de la nuit est, pourtant, et faut-il le rappeler, un incontournable de l'attractivité de Bruxelles. Pourvoyeur d'emplois, acteur du dynamisme, espaces d'expression, le secteur participe de manière importante à l'activité de la ville, et à son rayonnement. La nightlife est la quatrième raison de venue à Bruxelles pour les non-Bruxellois¹, et la simple commune de Bruxelles contient plusieurs discothèques considérées comme faisant partie des meilleures en Europe.

La pétition lancée pour exprimer le désaccord suite à la fermeture administrative temporaire du Fuse début 2023, ayant recueilli 70 000 signatures en une semaine, le montre bien. Si l'on a observé 65 fermetures de clubs au Royaume-Uni dernièrement, ou celle de clubs historiques à Berlin, Bruxelles est loin de pouvoir se dire en situation de sécurité sur le sujet. Ici, pas moins de 11 clubs sont menacés de fermeture à très court et moyen terme pour des raisons liées au voisinage et à la disproportion de plaintes qui pourraient faire primer un intérêt individuel sur l'intérêt collectif.

¹ Etude visit.brussels

On observe les mêmes caractéristiques selon les cas : des promoteurs qui veulent s'enrichir, qui s'installent en connaissance de cause, à des prix abordables, pour ensuite faire fermer les clubs et voir leur bien prendre de la valeur, sans parler du racket fréquent opéré dans le laps de temps intermédiaire.

Ces lieux sont en règle au regard des textes de loi, et notamment de l'arrêté son amplifié de Bruxelles Environnement.

Ils ont, pour certains, dépensé plusieurs centaines de milliers d'euros dans l'isolation dans et en dehors de leurs murs.

Le secteur, via Brussels by Night, est proactif dans la recherche de solution, et de bonne volonté quand il s'agit de trouver des terrains d'entente avec ses voisins (isolations, négociations, appel à Bruxelles Environnement, respect des normes de son amplifié) et a déjà recueilli de nombreuses données et pourrait proposer des pistes de travail et solutions :

- recueil des données et détails des litiges chez les membres de Brussels by Night et son réseau
- recueil d'éléments prouvant la démonstration factuelle de la non proportionnalité entre les éventuels coûts d'isolation ou de dédommagement pour stopper le litige et les réalités économiques de l'activité
- étude de l'analyse Batneec (loi du 17/07/1997) qui pourrait trouver un écho dans le fait que les vibrations provoquées spécifiquement par le secteur de la fête (son amplifié-certaines fréquences spécifiques des clubs) sont justifiées pour cette activité donnée et ne peuvent être l'objet de plaintes, et donc ouvrir la possibilité d'une dérogation pour les lieux.
- discussion sur un gel des procédures à l'encontre des clubs menacés pendant 1, 2 ans (par arrêté) et/ou modification des normes interprétatives par BE (= disposition d'incapacité technique et/ou financière d'isoler mieux avec un comité d'experts indépendants)
- discussion sur la prise en charge par les autorités de l'isolation des établissements en risque actuel (mais pour certains l'isolation ne change rien)

Via Brussels by Night, ce sont 10 clubs majeurs de Bruxelles qui se mobilisent donc pour alerter sur le danger plus que jamais immédiat qui plane sur le secteur et qui pourrait voir le public privé de ses principaux lieux de fête.

Brussels by Night, qui constitue un interlocuteur privilégié pour les institutions et rassemble la parole de la diversité d'acteur.ice.s de la nuit bruxelloise souhaite tirer la sonnette d'alarme et :

- **trouver une solution pérenne pour les structures menacées de fermeture imminente**
- **mener une réflexion profonde sur la prise en compte de l'importance des acteur.ices de la nuit dans la région de Bruxelles par les décideur.euses sur le sujet de la cohabitation des activités et des nuisances sonores**

Cette demande est urgente et pourrait permettre d'éviter la fermeture imminente de lieux historiques et essentiels à la survie d'un secteur déjà grandement affaibli.

Nous demandons donc une prise en compte immédiate du problème par les gouvernements régionaux et communaux et la mise en place d'un dialogue d'urgence avec les autorités compétentes. La présence de solutions court et long-terme dans les accords de majorité est essentiel pour le sauvetage du secteur.